

Cet exercice était court, mais pas évident en termes de vocabulaire.

=====

L'an mil six cent quatre vingt quinze le vingt sixième  
jour d'avril après midi à Vic en Carladès étude du notaire  
soussigné par devant le notaire royal et témoins  
soussignés s'est présentée Anne DELRIEU fille à Antoine  
marchand du lieu de Saint Cirgues en Jordanne laquelle  
de son bon gré sans être induite ni séduite de personne  
à faire la présente déclaration avoue de son propre  
mouvement et pour la décharge de sa conscience  
se trouvant enceinte depuis environ six à sept mois  
et pour éviter que ses parents ne la maltraîtât pour  
savoir l'auteur de sa grossesse à ce moyen a déclaré  
et déclare que c'est le nommé Hugues BLAT marchand  
mercier qui a trafiqué et débité sa marchandise  
dans ledit lieu et paroisse de Saint Cirgues et autres  
lieux circonvoisins, qu'il lui a toujours dit être  
de la paroisse de Celles sous Murat et ce sous  
promesse de la prendre en mariage ce qu'il a  
renoncé, fait depuis huit jours qu'il s'en est parti  
pour aller trouver ses parents et se mettre en état  
de lui tenir sa parole sous laquelle promesse  
ladite Anne DELRIEU a été déçue par ledit Hugues  
BLAT et de laquelle déclaration ladite DELRIEU m'a  
requis acte pour servir et valoir à telles fins que  
de raison comme s'arrêtent à icelle, déclarant que  
toutes autres déclarations qu'elle pourrait faire  
ci après sont nulles et contrevérité comme forcées  
et suggérées par contrainte ou autrement et sans qu'elle  
soit dans le travail de ses accouches et a priés  
et requis en témoins sieur Jacques SALVATGES sieur de Clavières et sieur François  
de BOISSET fils à Mr de BOISSET avocat du Roi dudit Vic soussignés avec moi notaire  
et ladite Anne DELRIEU a déclaré ne savoir signer de ce  
sommée à la charge du contrôle

Signatures : de CLAVIERES, de BOISSET, VIALAR notaire royal